

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la trois cent soixante-huitième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 23 septembre 2013 à 15 h au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 29 OCTOBRE 2013

Procès-verbal de la trois cent soixante-huitième réunion du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 23 septembre 2013 à 15 h au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLOUIN-MONFILS, Lisette Membre socio-économique	X	
BRUNET, Sébastien Étudiant		X
DELISLE, Frédérique Membre socio-économique	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
IGLEWSKI, Michal Professeur – Département d'informatique et d'ingénierie	X	
TOUPIN, Dominique Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
<u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
HARRISSON, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	
<u>ATTACHÉE D'ADMINISTRATION :</u>		
AUGER, Mireille	X	

Le président, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 15 h 03.

Il souhaite la bienvenue à monsieur Denis Harrisson, nouvellement en poste à l'UQO à titre de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, qui participe à la présente séance à ce titre en tant que personne convoquée.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par madame Frédérique Delisle, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la trois cent soixante-septième (22 juillet 2013) réunion du comité exécutif
- 3.- Engagement de l'UQO comme maître d'œuvre et gestionnaire du projet Savoir Affaires Lanaudière-Laurentides
- 4.- Engagement d'une ou d'un commis senior à l'aide financière et au logement au Bureau du registraire et des services aux étudiants
- 5.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration – paie et avantages sociaux au Service des finances à Gatineau
- 6.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information à Gatineau
- 7.- Engagement d'une ou d'un secrétaire de direction au Département d'informatique et d'ingénierie à Gatineau
- 8.- Adhésion au contrat social proposé par la FADOQ en faveur des aînés du Québec
- 9.- Période d'information et questions
- 10.- Prochaine réunion
- 11.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbal de la trois cent soixante-septième (22 juillet 2013) réunion

2.1 Approbation

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Dominique Toupin, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la trois cent soixante-septième (22 juillet 2013) réunion, et ce, sous réserve d'effectuer la modification suivante :

Point 3 (p. CX-4) : Il est convenu d'indiquer au procès-verbal que madame Lisette Blouin-Monfils a quitté la salle pour le traitement de ce point.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et le vice-recteur à l'administration et aux ressources informent les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la trois cent soixante-septième réunion, les suites régulières ont été données, et plus particulièrement en ce qui concerne :

Point 9 (p. CX-8) : Le vice-recteur à l'administration et aux ressources fait savoir qu'une confirmation écrite atteste que tous les étudiants effectuant des stages dans des organismes fédéraux sont dûment couverts par les assurances de l'Université. Il ajoute par ailleurs que toute situation particulière sera soumise au courtier de la compagnie d'assurance de l'UQO.

3.- **Engagement de l'UQO comme maître d'œuvre et gestionnaire du projet Savoir Affaires Lanaudière-Laurentides**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que les milieux socio-économiques des régions de Lanaudière et des Laurentides se sont concertés pour tenir conjointement, en 2014, l'activité Savoir-Affaires. Il s'agit d'une démarche de diversification économique et d'innovation pilotée par le réseau de l'Université du Québec dans laquelle des gens d'affaires s'associent à des étudiants de cycles supérieurs pour générer des projets à caractère entrepreneurial répondant à des besoins régionaux. Une cinquantaine d'étudiants seront recrutés dans toutes les constituantes du réseau de l'Université du Québec pour participer à cette démarche concentrée sur une semaine, du 8 au 14 février 2014.

L'UQO, désignée à titre de maître d'œuvre et de gestionnaire du projet, par l'intermédiaire de la Direction du soutien aux études du campus de Saint-Jérôme, devra :

- veiller à la gestion financière de l'ensemble du projet (revenus provenant de contributions financières et de subventions et dépenses de fonctionnement);
- assumer la responsabilité de l'ensemble des activités de communication reliées à l'événement, incluant la gestion du site Web du projet (en collaboration avec le siège social de l'UQ).

Le budget de fonctionnement du projet est estimé à 274 000 \$ et provient entièrement de la contribution des partenaires gouvernementaux (37 %), d'entreprises (27 %), d'organismes socio-économiques (18 %) et de l'UQ (18 %). Pour l'UQO, cela représente uniquement un investissement en temps.

Une autorisation spécifique du comité exécutif est nécessaire pour permettre à l'UQO de s'engager dans le projet, notamment pour assurer la gestion de ce budget et la mise en place des mécanismes administratifs nécessaires.

Un membre se dit inconfortable avec le quatrième attendu du projet de résolution puisqu'il lui semble peu probable qu'aucune ressource financière ne soit engagée dans ce projet malgré ce qui est affirmé. Il exprime également le souhait qu'un attendu soulignant le caractère formatif de ce projet pour les étudiants soit ajouté. Après discussions, les membres conviennent de remplacer le quatrième attendu par « ATTENDU que la contribution de l'UQO au projet Savoir Affaires Lanaudière-Laurentides se limite à son investissement en main-d'œuvre et à son suivi financier », et d'ajouter l'attendu suivant soit « ATTENDU qu'il s'agit d'une démarche où des étudiants de cycles supérieurs s'associent à des gens d'affaires pour générer des projets à caractère entrepreneurial répondant à des besoins régionaux ».

Après délibérations, sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 368-CX-1621 concernant l'engagement de l'UQO comme maître d'œuvre et gestionnaire du projet Savoir Affaires Lanaudière-Laurentides; laquelle résolution est jointe en appendice.

4.- **Engagement d'une ou d'un commis senior à l'aide financière et au logement au Bureau du registraire et des services aux étudiants**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la vacance du poste de commis senior à l'aide financière et au logement au Bureau du registraire et des services aux étudiants à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage

dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Pierre Tessier, registraire, de madame Guylaine St-Amour, conseillère en aide financière au Bureau du registraire et des services aux étudiants, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu neuf (9) candidatures et en a retenu cinq (5) pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Marie-Josée Daley à titre de commis senior à l'aide financière et au logement au Bureau du registraire et des services aux étudiants à Gatineau.

Madame Daley possède environ quinze (15) années d'expérience en travail de bureau. Elle a travaillé notamment à titre d'agente de bureau à l'école secondaire Grande-Rivière de Gatineau et à titre d'adjointe administrative au Lycée Claudel d'Ottawa. Elle a complété un diplôme d'études secondaires (DES) à la Polyvalente de l'Érablière, à Gatineau (1988).

Il est convenu de retirer du projet de résolution la mention relative au test SEL puisque la candidate a réussi l'examen.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Frédérique Delisle, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 368-CX-1622 concernant l'engagement d'une ou d'un commis senior à l'aide financière et au logement au Bureau du registraire et des services aux étudiants (Marie-Josée Daley); laquelle résolution est jointe en appendice.

5.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration – paie et avantages sociaux au Service des finances à Gatineau

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance du poste de technicienne ou de technicien en administration - paie et avantages sociaux au Service des finances à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de madame Lise Legault, directrice du Service des finances, de madame Line Lespérance, technicienne en administration - responsable de la paie et des avantages sociaux au Service des finances, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu trois (3) candidatures et en a retenu deux (2) pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Fanny Bossé à titre de technicienne en administration - paie et avantages sociaux au Service des finances à Gatineau.

Madame Bossé possède environ huit (8) années d'expérience dans le domaine de la paie. Elle a travaillé à titre de conseillère en rémunération au gouvernement fédéral et à titre de commis à la paie chez Costco Wholesale Canada Ltd à Ottawa. Elle a obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives option gestion industrielle au Collège de Bois-de-Boulogne, à Montréal (1995).

Il est convenu de retirer du projet de résolution la mention relative au test SEL puisque la candidate a réussi l'examen.

Après délibérations, sur proposition de madame Dominique Toupin, appuyée par madame Frédérique Delisle, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 368-CX-1623 concernant l'engagement d'une technicienne ou d'un technicien en administration – paie et avantages sociaux au Service des finances à Gatineau (Fanny Bossé); laquelle résolution est jointe en appendice.

6.- Engagement d'une technicienne ou d'un technicien en informatique et bureautique au

Service des technologies de l'information à Gatineau

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources mentionne que suite à la vacance du poste de technicienne ou de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Daniel Marengère, directeur du Service des technologies de l'information, de monsieur Nicholas Larose, chargé de projet informatique et technologique au Service des technologies de l'information, et de madame Nancy Beaulieu, conseillère en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu deux (2) candidatures et en a retenu une (1) pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de monsieur Ian Boudreau à titre de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information à Gatineau.

Monsieur Boudreau possède une (1) année d'expérience à titre de technicien en informatique. Il travaille actuellement à titre de technicien en informatique et bureautique, comme statut particulier à l'UQO depuis janvier 2013, et il a également travaillé à titre de technicien en informatique chez Produits forestiers Résolu, à Gatineau. Il a obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de l'informatique avec une spécialisation en gestion de réseaux informatiques au Cégep de l'Outaouais, à Gatineau (2012).

Il est convenu de retirer du projet de résolution la mention relative au test SEL puisque le candidat a réussi l'examen.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 368-CX-1624 concernant l'engagement d'une technicienne ou d'un technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information à Gatineau (Ian Boudreau); laquelle résolution est jointe en appendice.

7.- Engagement d'une ou d'un secrétaire de direction au Département d'informatique et d'ingénierie à Gatineau

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources informe les membres que suite à la vacance du poste de secrétaire de direction au Département d'informatique et d'ingénierie à Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage dudit poste.

Le comité de sélection, composé de monsieur Larbi Talbi, directeur du Département d'informatique et d'ingénierie, de monsieur Luigi Logrippo, professeur au Département d'informatique et d'ingénierie, et de monsieur Marc-André De Blois, conseiller en gestion des ressources humaines au Service des ressources humaines, a reçu neuf (9) candidatures et en a retenu huit (8) pour une entrevue.

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Nancy Michaud à titre de secrétaire de direction au Département d'informatique et d'ingénierie à Gatineau.

Madame Michaud possède plus de dix (10) années d'expérience en secrétariat. Elle a travaillé à titre de secrétaire d'école à la Commission scolaire de la Capitale à Québec, ainsi qu'à titre d'adjointe au président chez Assurances et services financiers des Amériques inc. à Québec et également à titre d'adjointe au vice-président à l'Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc. à Québec. Elle a obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de gestion de bureau au Collège Bart, à Québec (1996).

Après délibérations, sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 368-CX-1625 concernant l'engagement d'une ou d'un secrétaire de direction au Département d'informatique

et d'ingénierie à Gatineau (Nancy Michaud); laquelle résolution est jointe en appendice.

8.- Adhésion au contrat social proposé par la FADOQ en faveur des aînés du Québec

Le recteur porte à la connaissance des membres qu'en 2031, le nombre de personnes de 65 ans et plus correspondra à 26 % de la population du Québec et notre société sera l'une de celles où le rythme du vieillissement s'accélérera le plus rapidement en Occident.

En raison de l'importance de ces changements démographiques, le gouvernement du Québec lançait, en mai 2012, *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec*, sa première politique sur le vieillissement, accompagnée de son plan d'action 2012-2017.

En juin 2013, le Réseau FADOQ, qui est le plus grand organisme d'aînés au Canada et un important défenseur des droits des aînés depuis 1970, a dévoilé un manifeste en faveur de la qualité de vie des aînés du Québec et a demandé à tous les organismes de la société civile de signer ce contrat social visant à préserver la qualité de vie des aînés, actuels et futurs.

Par son offre de programmes et ses activités de recherche dans les domaines du travail social, de la psychologie et des sciences infirmières, l'UQO est interpellée par la question de la qualité de vie des aînés et la formation des intervenants qui œuvrent auprès des personnes âgées.

Par ailleurs, l'Académie des retraités de l'Outaouais, créée en 1979 par l'UQO (alors l'UQAH), est affiliée à la FADOQ région de l'Outaouais, à l'instar d'autres de nos partenaires régionaux tels que la CRÉO, pour qui la qualité de vie des aînés est l'une des priorités de son plan stratégique 2012-2017, et l'ASSSO.

Dans ce contexte, les membres du comité exécutif sont invités à accepter l'adhésion de l'UQO au contrat social proposé par la FADOQ en faveur des aînés du Québec et à mandater le recteur afin de signer cette déclaration.

À l'intention d'un membre, le recteur confirme que toutes les universités ont été sollicitées par le Réseau FADOQ.

Il est convenu que la résolution dûment signée sera transmise à l'Association des retraités de l'UQO ainsi qu'à l'Académie des retraités de l'Outaouais.

Après délibérations, sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par madame Frédérique Delisle, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 368-CX-1626 concernant l'adhésion au contrat social proposé par la FADOQ en faveur des aînés du Québec; laquelle résolution est jointe en appendice.

9.- Période d'information et questions

Aucune information n'est transmise.

10.- Prochaine réunion

Le recteur rappelle aux membres que la prochaine réunion se tiendra le mardi 29 octobre 2013 et non le lundi 28 octobre 2013 comme l'indique le présent ordre du jour. Après consultation des membres, l'on convient que la réunion se tiendra à compter de 16 h 30.

11.- Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par madame Dominique Toupin, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 15 h 35.

Original signé par :

Le président d'assemblée, Jean Vaillancourt
Le secrétaire, Luc Maurice